

Le 12 juin 2017

## Marie Dancer et Pascal Riché remportent le Prix du Meilleur Article Financier 2017

Anne Le Lorier, premier sous-gouverneur de la Banque de France, a remis, vendredi 9 juin 2017, le Prix du Meilleur Article Financier à Marie Dancer et Pascal Riché. Organisé en partenariat avec l'A.J.E.F. (Association des Journalistes Économiques et Financiers) et Lire l'Économie, avec le soutien de la Banque de France, ce prix récompense deux journalistes de la presse écrite pour une série d'articles, une enquête ou une analyse particulièrement pertinente. Deux catégories étaient ouvertes : « Jeunes journalistes » (moins de 40 ans) et « Journalistes confirmés » (plus de 40 ans).

Après appel à candidatures auprès des rédactions, 62 journalistes (35 dans la catégorie « Jeunes journalistes » et 27 dans la catégorie « Journalistes confirmés ») avaient envoyé leurs écrits (162 articles). Au terme de trois réunions, le jury a établi le palmarès suivant :

Dans la catégorie « Jeunes journalistes », le prix a été décerné à Marie Dancer, journaliste à « La Croix », pour ses articles : « Theresa May cherche encore sa voie », « La fébrilité s'accroît en Grande-Bretagne », « La mobilité, un atout pour l'emploi ? ».

Étaient finalistes dans la même catégorie :

- Clément Lacombe, Le Point,
- Guillaume Maujean, Les Échos.

**Dans la catégorie « Journalistes confirmés »**, le prix a été décerné à Pascal Riché, journaliste à « L'Obs », pour son article « La Sardex, la petite monnaie qui monte, qui monte ».

Étaient finalistes dans la même catégorie :

- Éric Albert, *Le Monde*.
- Solène Davesne et Cécile Maillard, L'Usine Nouvelle.

Le soutien de la Banque de France au Prix du Meilleur Article Financier marque l'engagement de l'institution dans la diffusion des analyses économiques et financières auprès du grand public.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

